



Liste restreignant le choix des hôpitaux

Valable dès le 1^{er} septembre 2017

Visana Assurances SA, en tant qu'institution d'assurance, tient une «Liste restreignant le choix des hôpitaux», d'où il ressort quels hôpitaux ne peuvent pas être choisis pour le traitement hospitalier dans la division décrite. Cette limitation ne s'applique pas aux admissions en cas d'urgence.

La liste restreignant le choix des hôpitaux est adaptée régulièrement et peut être consultée auprès de l'agence compétente ou lui être demandée sous forme d'extraits. Elle est également disponible sur www.visana.ch.

Canton	Lieu	Hôpital/Clinique	Pas de reconnaissance de la division hospitalière		
			div. commune	div. mi-privée	div. privée
BL	Muttenz	Praxisklinik Rennbahn		X	X
BS	Bâle	Schmerzklinik Basel		X	X
BE	Bienne	Clinique pour la chirurgie plastique et esthétique	X	X	X
SG	Rapperswil	Rosenklinik		X	X
ZG	Oberwil b. Zug	Psychiatrische Klinik Zugersee		X	X